



ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

La scolarité en France



Objectif : **connaître les étapes du parcours scolaire et comprendre les obligations d'instruction et d'assiduité.**

Comprendre les obligations

En France, l'instruction est obligatoire de 3 à 16 ans. Elle se fait généralement à l'école.

L'instruction en famille (IEF) est possible uniquement avec une autorisation et sous contrôle.

De 16 à 18 ans, une obligation de formation s'applique. Elle peut être remplie, par exemple, par la poursuite des études, l'apprentissage, un emploi ou un dispositif d'accompagnement vers l'insertion.

Se repérer dans le parcours scolaire			
	Étape	Âges habituels	Classes ou parcours
École primaire	École maternelle 	3 à 6 ans	Petite section, moyenne section et grande section
	École élémentaire 	6 à 11 ans	CP, CE1, CE2, CM1, CM2
Collège		11 à 15 ans	6ème, 5ème, 4ème, 3ème
Lycée		À partir de 15 ans	Seconde, première, terminale pour préparer le baccalauréat. Un parcours en CAP est aussi possible.
 Les âges sont des repères : le parcours peut varier selon les élèves. L'école primaire regroupe la maternelle et l'élémentaire.			

Les âges sont des repères : le parcours peut varier selon les élèves.

L'école primaire regroupe la maternelle et l'élémentaire.

Être présent et signaler une absence

Être assidu, c'est être présent à tous les cours prévus. Les présences et les absences sont enregistrées. Si un élève est absent, sa famille doit prévenir l'école ou l'établissement au plus vite et expliquer pourquoi.

Certaines raisons justifient une absence, comme la maladie ou un événement familial important. Une absence peut aussi être autorisée pour une grande fête religieuse qui tombe un jour de classe : la famille doit en faire la demande à l'avance. Ces autorisations restent ponctuelles. Un simple départ en vacances ne constitue pas un motif légitime.

Pour une maladie courante, un certificat médical n'est pas exigé. Il est nécessaire pour certaines maladies contagieuses, qui imposent de rester temporairement à la maison pour éviter de contaminer les autres.